RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00016
Numéro SIREN : 320 102 809
Nom ou dénomination : LAYHER

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 7681

LAYHER

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'attention de l'associé unique
LAYHER
ZAC Le part de Bel-Air
19, Avenue Joseph Paxton
77 167 FERRIERE EN BRIE

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAYHER relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré SEREG
Groupe Saint-Honoré Partenaires

Emmanuel Dupeux

LAYHER SAS

19 avenue Joseph Paxton
ZAC le parc du bel air
77164 FERRIERES EN BRIE



Etats Financiers

du 01/04/2020 au 31/03/2021

Bilan - Actif

Exprime en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2021	31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 028 276	891 566	1 136 711	466
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 388		16 388	1 084 613
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	243 947	106 767	137 180	36 600
Constructions	275 115	229 983	45 132	57 372
Installations techniques, matériel, outillage	108 709 227	66 808 794	41 900 433	50 247 975
Autres immobilisations corporelles	1 408 628	1 169 038	239 591	182 276
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	340 018		340 018	336 968
Créances rattachées à des participations	295 492		295 492	83 531
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts				
Autres immobilisations financières	164 732		164 732	146 638
ACTIF IMMOBILISE	**113 482 543**	**69 206 147**	**44 276 396**	**52 177 159**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 712 369	244 906	13 467 463	10 509 299
Avances et acomptes versés sur commandes	7 805		7 805	161 396
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 492 424	2 482 083	17 010 341	24 076 546
Autres créances	5 671 592		5 671 592	5 802 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 102 806		8 102 806	750 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	10 927 734		10 927 734	10 347 841
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	277 902		277 902	292 353
ACTIF CIRCULANT	**58 192 632**	**2 726 990**	**55 465 642**	**51 939 694**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**171 675 176**	**71 933 137**	**99 742 039**	**104 116 852**

Bilan - Passif

Exprime en €

Rubriques		31/03/2021	31/03/2020
Capital social ou individuel (dont versé :	2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		76 039 489	72 369 115
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 596 720	3 670 374
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**81 836 209**	**78 239 489**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		562 545	986 288
Provisions pour charges		1 259 630	1 212 193
PROVISIONS		**1 822 175**	**2 198 481**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 098	3 002 620
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	26 026	5 022 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		183 009	266 691
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 928 684	3 911 621
Dettes fiscales et sociales		7 657 074	6 756 999
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		990 442	4 139 670
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		296 322	579 281
DETTES		**16 083 654**	**23 678 883**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**99 742 039**	**104 116 852**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/03/2021	31/03/2020
Ventes de marchandises	15 495 509	2 439 111	17 934 620	20 280 463
Production vendue de biens				
Production vendue de services	34 290 518	461 133	34 751 651	41 144 911
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**49 786 027**	**2 900 244**	**52 686 271**	**61 425 374**
Production stockée				
Production immobilisée			13 051 266	34 614 327
Subventions d'exploitation			11 011	1 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 100 553	2 344 587
Autres produits			17 104 804	12 208 366
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**83 953 906**	**110 593 654**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 091 204	47 308 959
Variation de stock (marchandises)			-2 945 038	3 006 619
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			16 579 577	18 562 880
Impôts, taxes et versements assimilés			916 028	941 374
Salaires et traitements			8 495 218	9 566 601
Charges sociales			3 953 518	4 236 021
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 711 319	15 226 630
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 482 803	1 285 789
Dotations aux provisions			47 437	119 749
Autres charges			7 656 154	5 582 510
		CHARGES D'EXPLOITATION	**79 988 219**	**105 837 132**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 965 687**	**4 756 522**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			853 925	1 360 414
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			1 775	143
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**855 700**	**1 360 557**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 283	40 708
Différences négatives de change			176	5 329
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**14 459**	**46 036**
		RESULTAT FINANCIER	**841 241**	**1 314 521**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**4 806 928**	**6 071 042**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 780	44 437
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 300	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	563 396	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**662 476**	**44 437**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 283	39 380
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 314	28 935
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	200 000	563 396
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**221 597**	**631 711**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**440 879**	**-587 274**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	193 233	197 863
Impôts sur les bénéfices	1 457 853	1 615 532
TOTAL DES PRODUITS	**85 472 081**	**111 998 648**
TOTAL DES CHARGES	**81 875 361**	**108 328 274**
BENEFICE OU PERTE	**3 596 720**	**3 670 374**

Annexe

1. Evènements marquants de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de cette épidémie en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

Cette situation a contraint notre société à mettre en place des mesures de sauvegarde sanitaires, de manière à protéger nos salariés tout en maintenant notre activité. Pendant cette période, la société a également eu recours au chômage partiel.

Les comptes de l'exercice clos au 31/03/2021 tiennent compte au mieux de notre connaissance des impacts liés à cette crise sanitaire.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable sur les informations à mentionner dans l'annexe, nous constatons que cette crise sanitaire a eu des conséquences relativement importantes sur notre activité mais sans remettre en cause le principe de continuité de notre exploitation sur le prochain exercice. La pandémie étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il est difficile d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

2. Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts de galvanisation des échafaudages sont immobilisés notamment en raison du fait qu'ils permettent de prolonger la durée de vie des matériels d'échafaudages.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 10 ans
- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : Mode linéaire ou dégressif de 3 à 6 ans
- Matériels d'échafaudages : 2 à 6 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : 6 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation à hauteur de la valeur nette comptable moyenne constatée est constituée lorsqu'il existe un risque significatif que le matériel ne soit pas restitué par les preneurs ou qu'il ne puisse pas être revendu.

2.3. Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale ou de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

2.5. Stocks d'échafaudages

Les stocks d'échafaudages sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation de 100 % de la valeur est constatée sur les références sans mouvement depuis 3 ans.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances clients douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. La société tient notamment compte :

- De l'expérience de paiement passée, de l'ancienneté des créances, de la nature du défaut de paiement au terme habituel et d'informations sectorielles comme indicateurs objectifs
- Des sommes pouvant être récupérées notamment liées à la récupération du matériel dans le cas de ventes pour estimer le montant de la provision pour dépréciation

2.7. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour litiges sont évaluées par la société, en liaison avec ses conseils juridiques, en fonction des risques encourus et de l'état d'avancement des procédures en cours.

2.8. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2.10. Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant une méthode analogue à celle des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Turn-over : sur la base des taux réels de rotation
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 2016/2018
- Taux de charges sociales : 49 %

Les engagements de retraite sont calculés dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié.

2.11. Médailles du travail

Une provision correspondant aux versements probables au titre des médaille du travail est constituée. Elle est évaluée selon une méthode actuarielle tenant compte du temps de présence, de la gratification versée et de la probabilité que les salariés demandent la médaille du travail.

Les hypothèses actuarielles retenues sont similaires à celles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite.

3.1. Immobilisations

Les variations de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	31-mars-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-mars-21
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 793 577	294 051	0	-42 963	2 044 664
Terrains	143 367	100 580	0	0	243 947
Constructions s/ sol d'autrui	115 001	0	0	0	115 001
Installations générales	161 291	0	1 177	0	160 114
Installations techniques, matériel et outillages	115 351 526	13 167 343	19 809 643	0	108 709 227
Agencements	300 915	10 912	8 282	0	303 545
Matériel de transport	185 728	91 812	79 970	0	197 570
Matériel de bureau et mobilier informatique	836 061	43 198	14 710	42 963	907 513
Autres participations	420 499	228 054	13 043	0	635 510
Autres titres immobilisés	720	0	0	0	720
Prêts et autres immobilisations financières	146 638	18 093	0	0	164 731
Total Immobilisations	119 455 323	13 954 043	19 926 823	0	113 482 543

3.2. Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés

Les variations de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	31-mars-20	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31-mars-21
Autres immobilisations incorporelles	708 498	183 068	0	0	891 566
Terrains	106 767	0	0	0	106 767
Constructions sur sol propre	159 926	739	1 177	0	159 489
Constructions sur sol d'autrui	58 994	11 500	0	0	70 494
Installations techniques, matériels et outillage industriels	64 561 265	13 395 756	12 174 724	0	65 782 297
Installations générales, agencements et aménagements divers	262 763	8 316	8 282	0	262 797
Matériel de transport	142 775	26 622	68 655	0	100 741
Matériel de bureau et informatique, mobilier	734 890	85 319	14 710	0	805 499
Total Amortissements	**66 735 878**	**13 711 319**	**12 267 547**	**0**	**68 179 650**
Matériel d'échafaudages neufs Layher	542 286	553 554	69 353		1 026 487
Matériel d'échafaudages neufs Hors Layher					
Total Dépréciations	**542 286**	**553 554**	**69 353**	**0**	**1 026 487**

3.3. Stocks

Les stocks à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel d'échafaudages neufs Layher	13 100 883	232 270	12 868 613
Matériel d'échafaudages neufs Hors Layher	611 486	12 636	598 850
Total	13 712 369	244 906	13 467 463

3.4. Etat des créances

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Catégorie	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	295 492	13 307	282 185
Prêts			
Autres immobilisations financières	164 731		164 731
Créances de l'actif immobilisé	460 223	13 307	446 916
Clients douteux ou litigieux	2 941 593	2 941 593	
Autres créances clients	16 550 830	16 550 830	
Peronnel et comptes rattachés	36 422	36 422	
Organismes sociaux	1 855	1 855	
Etat et autres collectivités publiques	758 618	758 618	
Groupes et associés	4 438 896		4 438 896
Débiteurs divers	435 799	435 799	
Charges constatées d'avance	277 901	277 901	
Créances de l'actif circulant	25 441 914	21 003 018	4 438 896
Total	25 902 137	21 016 325	4 885 812

3.5. Produits à recevoir

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant
Factures à établir	1 074 099
Rabais, remises, ristournes et avoir à établir	239 846
Produits divers à recevoir	3 355
Intérêts courus à recevoir	24 784
Total	1 342 083

3.6. Valeurs mobilières de placement

La société ne détient que des comptes à terme ou des placements de type obligataire avec comme émetteurs des groupes d'assurances ou bancaires européens de 1er rang.

3.7. Capitaux propres

Le capital est composé de 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Catégorie	31-mars-20	Affectation résultat N-1	Distribution de dividendes	Autres mouvements	Résultat exercice	31-mars-21
Capital	2 000 000					2 000 000
Réserve légale	200 000					200 000
Autres réserves	72 369 115	3 670 374				76 039 489
Report à nouveau	0					0
Résultat	3 670 374	-3 670 374			3 596 720	3 596 720
Total	78 239 489	0	0	0	3 596 720	81 836 209

3.8. Provisions

Catégorie	31-mars-20	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31-mars-21
Litiges	270 883	200 000			470 883
Pensions et obligations similaires	1 212 193	47 437			1 259 630
Autres provisions pour risques et charges	715 405		563 396	60 347	91 662
Total	2 198 481	247 437	563 396	60 347	1 822 175

Les provisions pour risques et charges concernent essentiellement des litiges.

Les provisions pour charges concernent essentiellement les engagements pris en matière de retraite.

3.9. Dettes

3.9.1. Etat des dettes

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Catégorie	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 097	2 097		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	26 026	26 026		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 683	6 928 683		
Dettes fiscales et sociales	7 657 072	7 657 072		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	990 441	990 441		
Produits constatés d'avance	296 321	296 321		
Total	15 900 640	15 900 640	0	0

3.9.2. Charges à payer

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant
Factures non parvenues	1 943 060
RRR à accorder et avoirs à établir	333 002
Dettes sociales	2 965 666
Dettes fiscales	11 750
Emprunts et dettes financières divers	2 098
Divers	41 834
Total	5 297 410

3.10. Comptes de régularisation

3.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont toutes relatives à des charges d'exploitation

3.10.2. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont tous relatifs à des produits d'exploitation

3.11. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	Quote part de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffres d'affaires HT
					Brute	Nette					
1 - Filiales (+50% du capital détenu)											
SARL LAYHER FORMATION	FR	7 500	120 901	100,00%	7 500	7 500			7 725		199 175
SARL ECHAFAUDAGE SERVICE	FR	310 000	-164 821	99,99%	302 434	302 434	140 000		-89 691		2 565 929
SCI LAYHER NOISY LE GRAND	FR	18 000	55 752	99,44%	17 900	17 900	70 488		10 056		31 000
LAYHER MAROC ECHAFAUDAGE (a) (c)	MA	*4 699*	*1 715 064*	100,00%	4 561	4 561	2 599 915		*214 485*		*922 561*
LAYHER COTE D'IVOIRE ECHAFAUDAGE (b)	CI	*4 573*	*-919*	100,00%	4 573	4 573	1 698 982		*-11 896*		*504 409*
LCI IMMO (d)	CI	3 050	N/A	100,00%	3 050	3 050	225 004		N/A		N/A
2- Participations (10 à 50% du capital détenu)											
Néant											

(a) conversion indicative 1€ = 10,64 MAD
(b) conversion indicative 1€ = 655,96 FCFA
(c) résultat du dernier exercice écoulé avant impôt sur les bénéfices
(d) Le 1er exercice sera clos le 31 décembre 2021

Toutes les sociétés clôturent leurs exercices au 31 mars à l'exception de LAYHER COTE D'IVOIRE ECHAFAUDAGE et LAYHER NOISY LE GRAND dont la date de clôture est le 31 décembre.

4.1. Chiffre d'affaires de gestion

Le chiffre d'affaires de gestion de l'exercice traduisant le mieux l'activité de l'entreprise de décompose comme suit :

Catégorie	France	Export	Total
Ventes	15 617 697	2 423 718	18 041 415
Location	25 216 266		25 216 266
Cessions	16 394 964	551 733	16 946 697
Produits annexes	9 496 897	89 800	9 586 697
Total	66 725 824	3 065 251	69 791 075

Le chiffre d'affaires de gestion afférent aux cessions est comptabilisé en "Autres produits".

4.2. Investissements d'échafaudages

Les achats d'échafaudages de l'exercice s'élèvent à 26 958 654 €.

Une quote-part de ces achats est affectée à l'activité de location d'échafaudages. Les achats affectés à cette activité sont immobilisés à l'actif du bilan par la comptabilisation d'une production immobilisée pour la somme de 12 514 794 € valorisée au prix moyen unitaire pondéré.

Les achats affectés à l'activité vente s'élèvent à 14 443 860 €.

4.3. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes Saint Honoré SEREG - 140 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS figurant au compte de résultat de l'exercice est de 36 205 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires liés à la certification des comptes : 36 205 € HT
- Honoraires liés aux services autres que la certification des comptes (SACC) : 0 €

4.4. Transferts de charges

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant	Montant
Avantage en nature	105 974	145 262
Remboursement maladie	48 182	67 475
Remboursement formation	51 700	40 834
Remboursement sinistres	96 340	8 170
Remboursement divers	0	0
Refacturations diverses	30 418	73 165
Refacturations filiales	92 183	101 114
Exploitation	424 797	436 020
	Néant	Néant
Financier	0	0
Total	424 797	436 020

4.5. Parties liées

S'agissant des transactions intervenues avec les parties liées, compte tenu de fait que ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché, aucune information supplémentaire n'est à préciser.

4.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :

Catégorie	Montant
Indemnisations s/litiges	4 335
Profits s/créances prescrites	55 299
Profits s/cession immo	39 300
Prov risques divers	563 396
Divers	146
Total produits exceptionnels	662 476
Rappels, amendes et pénalités	2 354
Pertes s/créances prescrites	662
VNC immobilisations cédées	11 314
Provision pour litiges	200 000
Divers	7 268
Total charges exceptionnelles	221 598
Résultat exceptionnel	440 878

4.7. Résultat et impôts sur les bénéfices

Catégorie	Montant
Taux normal - 31 %	
Taux normal - 28%	4 715 569
Taux réduit - 15%	
Plus-values à long terme - 15%	
Concessions de licences - 15%	
Contribution locative - 2,5%	
Résultat fiscal	4 715 569
Crédits d'impôt divers	52 576
Crédits d'impôt	52 576

4.8. Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 % fait ressortir une créance future d'un montant de 92 366 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Catégorie	Montant
C3S et Effort construction	107 881
PIDR et Provision médaille du travail	47 437
Participation	193 233
Total des bases concourant à diminuer la dette future	348 551
	Néant
Total des bases concourant à augmenter la dette future	0
Estimation de la créance future	92 366

5. Autres informations

5.1. Effectif

L'effectif moyen sur l'exercice se décompose comme suit :

Catégorie	Personnel	Dont mis à disposition
Cadres	36	1
Agents de maîtrise et techniciens	42	
Employés	40	
Ouvriers	57	
Total	174	1

5.2. Engagements financiers

Les engagements financiers hors bilan de la société sont les suivants :

Catégorie	Montant
Avals	
Cautions	
Hypothèques	
Effets escomptés non échus	
Autres	
Total des engagements donnés	
Avals	
Cautions	883 674
Autres	
Total des engagements reçus	883 674

6. Identité de la société mère consolidante

LAYHER HOLDING GMBH
GUGLINGEN EISENBACH - Allemagne

7. Evènements postérieurs à la date de clôture

Néant

LAYHER
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : Z.A.C LE PARC DE BEL AIR
19 AVENUE JOSEPH PAXTON 77164 FERRIERES EN BRIE
320102809 RCS MEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUILLET 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 mars 2021

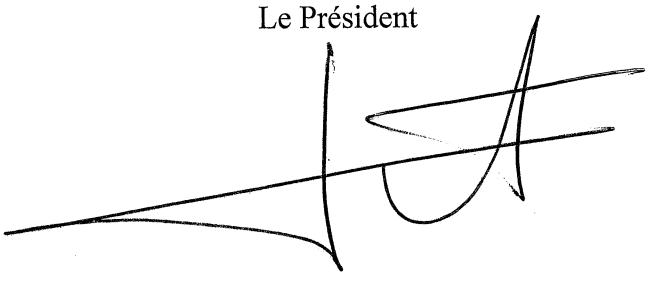
L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 3.596.720 euros en réserves facultatives pour la totalité.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seront de 81.836.209 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique rappelle le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

- 2019/2020 : 0 euros
- 2018/2019 : 6.000.000 euros
- 2017/2018 : 0 euros

Certifié conforme
Le Président



LAYHER
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : Z.A.C LE PARC DE BEL AIR
19 AVENUE JOSEPH PAXTON 77164 FERRIERES EN BRIE
320102809 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUILLET 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Le chiffre d'affaires de gestion (i.e en ce compris les autres produits correspondant aux cessions de matériel) pour l'exercice clos le 31 mars 2021 s'est élevé à 69,8 M€ pour 73,6 M€ atteints lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts sur les bénéfices ressort à 4,8 M€ contre 6,1 M€ pour l'exercice précédent.

La réintégration dans le résultat fiscal du supplément d'amortissement Macron lié à l'investissement représente cette année 536 k€ contre 557 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat après impôts sur les bénéficies fait donc apparaître un bénéfice de 3,6 M€ contre 3,7 M€ pour l'exercice précédent.

Nos investissements en matériel d'échafaudages ont représenté 27,0 M€ sur l'exercice contre 46,0 M€ pour l'exercice précédent.

- <u>Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice</u> :

Néant

<u>- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :</u>

Nos axes de développement pour le prochain exercice seront les suivants :

- Développement de la commercialisation d'une nouvelle gamme de produits
- Consolidation de l'activité en CEDEAO via notre nouveau dépôt à Abidjan
- Démarrage d'une prospection active au Nigeria
- Reprise d'activité pour les secteurs particulièrement touchés durant la crise sanitaire : événementiel, industrie, aéronautique

La pandémie de Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il est difficile d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- <u>Activité en matière de recherche et de développement</u> :

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses de recherches et développement pour un montant de 294 k€ correspondant au développement d'un nouvel ERP.

<u>FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>

- <u>Sociétés contrôlées</u>

1. SARL ECHAFAUDAGE SERVICE.

Les résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 sont exposés dans le tableau annexé au bilan.

Données en euros	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	2.565.929	2.838.331	-10 %
Résultat d'exploitation	-88.664	-172.425	-49 %
Résultat net	-89.690	-170.539	95 %

2. SARL LAYHER Formation

Les résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 sont exposés dans le tableau annexé au bilan.

Données en euros	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	199.175	276.909	-28 %
Résultat d'exploitation	10.099	21.325	-53 %
Résultat net	7.725	15.526	-50 %

3. SCI LAYHER NOISY LE GRAND

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont exposés dans le tableau annexé au bilan.

Données en euros	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/19	Variation en %
Chiffre d'affaires	31.000	29.812	4 %
Résultat d'exploitation	15.113	11.774	28 %
Résultat net	10.056	6.469	55 %

4. LAYHER MAROC ECHAFAUDAGE SARLAU

Les résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 sont exposés dans le tableau annexé au bilan.

Données en dirhams	Exercice 31/03/2021 (*)	Exercice 31/03/2020	*(en euros)
Chiffre d'affaires	9 816 kMAD	17.021 kMAD	*923 k€*
Résultat d'exploitation	- 3014 kMAD	705 kMAD	*- 283 k€*
Résultat avant impôt	2 282 kMAD	6.143 kMAD	*214 k€*

() cours indicatif retenu 1 € = 10,64 dirhams qui correspond au taux de conversion au 31 mars 2021*

5. LAYHER COTE D'IVOIRE ECHAFAUDAGE

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont exposés dans le tableau annexé au bilan.

Données en FCFA	Exercice 31/12/2020 (*)	Exercice 31/12/2019	*(en euros)
Chiffre d'affaires	330 872 kFCFA	449.590 kFCFA	*504 k€*
Résultat d'exploitation	11 kFCFA	8.836 kFCFA	*0,02 k€*
Résultat net	- 7 803 kFCFA	8.813 kFCFA	*-12 k€*

() cours retenu 1 € = 655.96 FCFA qui est une parité fixe*

RESULTATS - AFFECTATION

- Compte de résultat :

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.
Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 52.686.271 euros contre 61.425.374 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 31.267.635 euros contre 49.168.280 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 27.146.165 euros contre 50.315.578 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 16.579.577 euros contre 18.562.880 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11 %.

Le montant des dépenses de travail intérimaire s'élève à 635.151euros contre 1.092.851 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 916.028 euros contre 941.374 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8.495.218 euros contre 9.566.601 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -11 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3.953.518 euros contre 4.236.021 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7 %.

L'effectif salarié moyen sur l'exercice s'élève à 174 personnes contre 178 personnes pour l'exercice précédent, soit une variation de -2 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 15.241.559 euros contre 16.632.168 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8 %.

Le montant des autres charges s'élève à 7.656.154 euros contre 5.582.510 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +37 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 79.988.219euros contre 105.837.132 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.965.687 euros contre 4.756.522 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -17 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 841.241 euros (1.314.521 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 4.806.928 euros contre 6.071.042 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel bénéficiaire de 440.879 euros contre un résultat exceptionnel déficitaire de 587.274 euros pour l'exercice précédent.

- de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 193.233 euros contre 197.863 pour l'exercice précédent

- d'un impôt sur les sociétés de 1.457.853 euros contre 1.615.532 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice 3.596.720 euros contre un bénéfice de 3.670.374 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -2 %.

- <u>Proposition d'affectation du résultat</u> :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.596.720 euros de la manière suivante : en réserves facultatives pour la totalité.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seront de 81.836.209 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique rappelle le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

- 2019/2020 : 0 euros
- 2018/2019 : 6.000.000 euros
- 2017/2018 : 0 euros

- <u>Dépenses non déductibles fiscalement</u> :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 63.077 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 17.662 euros.

- <u>Délais de paiement clients et fournisseurs :</u>

Conformément à l'article D.441-4 du code du commerce dans sa rédaction issue du décret d'application 2015-1553 du 27 novembre 2015, et en application de l'article L.441-6-1 du code du commerce, nous vous présentons un tableau synthétique sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients :

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS 2020-2021

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	580					258	2 688					802
Montant total des factures concernées TTC	3 945 425 €	828 778 €	15 242 €	5 549 €	10 765 €	860 334 €	12 209 824 €	1 324 892 €	301 151 €	204 992 €	1 170 371 €	3 001 407 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	7,04%	1,48%	0,03%	0,01%	0,02%	1,54%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							14,08%	1,53%	0,35%	0,24%	1,35%	3,46%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	ind						ind					
Montant total des factures exclues TTC	1 943 060 €						4 015 692 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels: selon accord à la commande - Délais légaux: 60 jours à compter de la date d'émission de la facture						- Délais contractuels: selon accord à la commande - Délais légaux: 60 jours à compter de la date d'émission de la facture					

- <u>Observations du Comité Social et Economique</u> :

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité Social et Economique n'a pas formulé d'observations sur la situation économique et sociale de la société.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à FERRIERES
Le 24 mai 2021

Eric LIMASSET
Président

LAYHER

Exercice clos le 31 mars 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'attention de l'associé unique
LAYHER
ZAC Le part de Bel-Air
19, Avenue Joseph Paxton
77 167 FERRIERE EN BRIE

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAYHER relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré SEREG
Groupe Saint-Honoré Partenaires

Emmanuel Dupeux

LAYHER SAS

19 avenue Joseph Paxton
ZAC le parc du bel air
77164 FERRIERES EN BRIE



Etats Financiers

du 01/04/2020 au 31/03/2021

Bilan - Actif

Exprime en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2021	31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 028 276	891 566	1 136 711	466
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 388		16 388	1 084 613
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	243 947	106 767	137 180	36 600
Constructions	275 115	229 983	45 132	57 372
Installations techniques, matériel, outillage	108 709 227	66 808 794	41 900 433	50 247 975
Autres immobilisations corporelles	1 408 628	1 169 038	239 591	182 276
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	340 018		340 018	336 968
Créances rattachées à des participations	295 492		295 492	83 531
Autres titres immobilisés	720		720	720
Prêts				
Autres immobilisations financières	164 732		164 732	146 638
ACTIF IMMOBILISE	**113 482 543**	**69 206 147**	**44 276 396**	**52 177 159**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 712 369	244 906	13 467 463	10 509 299
Avances et acomptes versés sur commandes	7 805		7 805	161 396
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 492 424	2 482 083	17 010 341	24 076 546
Autres créances	5 671 592		5 671 592	5 802 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 102 806		8 102 806	750 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	10 927 734		10 927 734	10 347 841
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	277 902		277 902	292 353
ACTIF CIRCULANT	**58 192 632**	**2 726 990**	**55 465 642**	**51 939 694**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**171 675 176**	**71 933 137**	**99 742 039**	**104 116 852**

Bilan - Passif

Exprime en €

Rubriques		31/03/2021	31/03/2020
Capital social ou individuel (dont versé :	2 000 000)	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		76 039 489	72 369 115
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 596 720	3 670 374
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**81 836 209**	**78 239 489**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		562 545	986 288
Provisions pour charges		1 259 630	1 212 193
PROVISIONS		**1 822 175**	**2 198 481**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 098	3 002 620
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	26 026	5 022 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		183 009	266 691
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 928 684	3 911 621
Dettes fiscales et sociales		7 657 074	6 756 999
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		990 442	4 139 670
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		296 322	579 281
DETTES		**16 083 654**	**23 678 883**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**99 742 039**	**104 116 852**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/03/2021	31/03/2020
Ventes de marchandises	15 495 509	2 439 111	17 934 620	20 280 463
Production vendue de biens				
Production vendue de services	34 290 518	461 133	34 751 651	41 144 911
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**49 786 027**	**2 900 244**	**52 686 271**	**61 425 374**
Production stockée				
Production immobilisée			13 051 266	34 614 327
Subventions d'exploitation			11 011	1 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 100 553	2 344 587
Autres produits			17 104 804	12 208 366
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**83 953 906**	**110 593 654**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 091 204	47 308 959
Variation de stock (marchandises)			-2 945 038	3 006 619
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			16 579 577	18 562 880
Impôts, taxes et versements assimilés			916 028	941 374
Salaires et traitements			8 495 218	9 566 601
Charges sociales			3 953 518	4 236 021
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 711 319	15 226 630
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 482 803	1 285 789
Dotations aux provisions			47 437	119 749
Autres charges			7 656 154	5 582 510
		CHARGES D'EXPLOITATION	**79 988 219**	**105 837 132**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 965 687**	**4 756 522**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			853 925	1 360 414
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			1 775	143
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**855 700**	**1 360 557**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 283	40 708
Différences négatives de change			176	5 329
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**14 459**	**46 036**
		RESULTAT FINANCIER	**841 241**	**1 314 521**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**4 806 928**	**6 071 042**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 780	44 437
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 300	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	563 396	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**662 476**	**44 437**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 283	39 380
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 314	28 935
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	200 000	563 396
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**221 597**	**631 711**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**440 879**	**-587 274**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	193 233	197 863
Impôts sur les bénéfices	1 457 853	1 615 532
TOTAL DES PRODUITS	**85 472 081**	**111 998 648**
TOTAL DES CHARGES	**81 875 361**	**108 328 274**
BENEFICE OU PERTE	**3 596 720**	**3 670 374**

Annexe

1. Evènements marquants de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de cette épidémie en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

Cette situation a contraint notre société à mettre en place des mesures de sauvegarde sanitaires, de manière à protéger nos salariés tout en maintenant notre activité. Pendant cette période, la société a également eu recours au chômage partiel.

Les comptes de l'exercice clos au 31/03/2021 tiennent compte au mieux de notre connaissance des impacts liés à cette crise sanitaire.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable sur les informations à mentionner dans l'annexe, nous constatons que cette crise sanitaire a eu des conséquences relativement importantes sur notre activité mais sans remettre en cause le principe de continuité de notre exploitation sur le prochain exercice. La pandémie étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il est difficile d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

2. Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les coûts de galvanisation des échafaudages sont immobilisés notamment en raison du fait qu'ils permettent de prolonger la durée de vie des matériels d'échafaudages.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 10 ans
- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : Mode linéaire ou dégressif de 3 à 6 ans
- Matériels d'échafaudages : 2 à 6 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau : 6 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation à hauteur de la valeur nette comptable moyenne constatée est constituée lorsqu'il existe un risque significatif que le matériel ne soit pas restitué par les preneurs ou qu'il ne puisse pas être revendu.

2.3. Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale ou de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

2.5. Stocks d'échafaudages

Les stocks d'échafaudages sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation de 100 % de la valeur est constatée sur les références sans mouvement depuis 3 ans.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire est inférieure à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances clients douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. La société tient notamment compte :

- De l'expérience de paiement passée, de l'ancienneté des créances, de la nature du défaut de paiement au terme habituel et d'informations sectorielles comme indicateurs objectifs
- Des sommes pouvant être récupérées notamment liées à la récupération du matériel dans le cas de ventes pour estimer le montant de la provision pour dépréciation

2.7. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour litiges sont évaluées par la société, en liaison avec ses conseils juridiques, en fonction des risques encourus et de l'état d'avancement des procédures en cours.

2.8. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2.10. Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant une méthode analogue à celle des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Turn-over : sur la base des taux réels de rotation
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 2016/2018
- Taux de charges sociales : 49 %

Les engagements de retraite sont calculés dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié.

2.11. Médailles du travail

Une provision correspondant aux versements probables au titre des médaille du travail est constituée. Elle est évaluée selon une méthode actuarielle tenant compte du temps de présence, de la gratification versée et de la probabilité que les salariés demandent la médaille du travail.

Les hypothèses actuarielles retenues sont similaires à celles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite.

3.1. Immobilisations

Les variations de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	31-mars-20	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31-mars-21
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 793 577	294 051	0	-42 963	2 044 664
Terrains	143 367	100 580	0	0	243 947
Constructions s/ sol d'autrui	115 001	0	0	0	115 001
Installations générales	161 291	0	1 177	0	160 114
Installations techniques, matériel et outillages	115 351 526	13 167 343	19 809 643	0	108 709 227
Agencements	300 915	10 912	8 282	0	303 545
Matériel de transport	185 728	91 812	79 970	0	197 570
Matériel de bureau et mobilier informatique	836 061	43 198	14 710	42 963	907 513
Autres participations	420 499	228 054	13 043	0	635 510
Autres titres immobilisés	720	0	0	0	720
Prêts et autres immobilisations financières	146 638	18 093	0	0	164 731
Total Immobilisations	119 455 323	13 954 043	19 926 823	0	113 482 543

3.2. Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés

Les variations de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	31-mars-20	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31-mars-21
Autres immobilisations incorporelles	708 498	183 068	0	0	891 566
Terrains	106 767	0	0	0	106 767
Constructions sur sol propre	159 926	739	1 177	0	159 489
Constructions sur sol d'autrui	58 994	11 500	0	0	70 494
Installations techniques, matériels et outillage industriels	64 561 265	13 395 756	12 174 724	0	65 782 297
Installations générales, agencements et aménagements divers	262 763	8 316	8 282	0	262 797
Matériel de transport	142 775	26 622	68 655	0	100 741
Matériel de bureau et informatique, mobilier	734 890	85 319	14 710	0	805 499
Total Amortissements	**66 735 878**	**13 711 319**	**12 267 547**	**0**	**68 179 650**
Matériel d'échafaudages neufs Layher	542 286	553 554	69 353		1 026 487
Matériel d'échafaudages neufs Hors Layher					
Total Dépréciations	**542 286**	**553 554**	**69 353**	**0**	**1 026 487**

3.3. Stocks

Les stocks à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

Catégorie	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matériel d'échafaudages neufs Layher	13 100 883	232 270	12 868 613
Matériel d'échafaudages neufs Hors Layher	611 486	12 636	598 850
Total	13 712 369	244 906	13 467 463

3.4. Etat des créances

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Catégorie	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	295 492	13 307	282 185
Prêts			
Autres immobilisations financières	164 731		164 731
Créances de l'actif immobilisé	460 223	13 307	446 916
Clients douteux ou litigieux	2 941 593	2 941 593	
Autres créances clients	16 550 830	16 550 830	
Peronnel et comptes rattachés	36 422	36 422	
Organismes sociaux	1 855	1 855	
Etat et autres collectivités publiques	758 618	758 618	
Groupes et associés	4 438 896		4 438 896
Débiteurs divers	435 799	435 799	
Charges constatées d'avance	277 901	277 901	
Créances de l'actif circulant	25 441 914	21 003 018	4 438 896
Total	25 902 137	21 016 325	4 885 812

3.5. Produits à recevoir

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant
Factures à établir	1 074 099
Rabais, remises, ristournes et avoir à établir	239 846
Produits divers à recevoir	3 355
Intérêts courus à recevoir	24 784
Total	1 342 083

3.6. Valeurs mobilières de placement

La société ne détient que des comptes à terme ou des placements de type obligataire avec comme émetteurs des groupes d'assurances ou bancaires européens de 1er rang.

3.7. Capitaux propres

Le capital est composé de 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Catégorie	31-mars-20	Affectation résultat N-1	Distribution de dividendes	Autres mouvements	Résultat exercice	31-mars-21
Capital	2 000 000					2 000 000
Réserve légale	200 000					200 000
Autres réserves	72 369 115	3 670 374				76 039 489
Report à nouveau	0					0
Résultat	3 670 374	-3 670 374			3 596 720	3 596 720
Total	78 239 489	0	0	0	3 596 720	81 836 209

3.8. Provisions

Catégorie	31-mars-20	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31-mars-21
Litiges	270 883	200 000			470 883
Pensions et obligations similaires	1 212 193	47 437			1 259 630
Autres provisions pour risques et charges	715 405		563 396	60 347	91 662
Total	2 198 481	247 437	563 396	60 347	1 822 175

Les provisions pour risques et charges concernent essentiellement des litiges.

Les provisions pour charges concernent essentiellement les engagements pris en matière de retraite.

3.9. Dettes

3.9.1. Etat des dettes

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Catégorie	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 097	2 097		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	26 026	26 026		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 683	6 928 683		
Dettes fiscales et sociales	7 657 072	7 657 072		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	990 441	990 441		
Produits constatés d'avance	296 321	296 321		
Total	15 900 640	15 900 640	0	0

3.9.2. Charges à payer

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant
Factures non parvenues	1 943 060
RRR à accorder et avoirs à établir	333 002
Dettes sociales	2 965 666
Dettes fiscales	11 750
Emprunts et dettes financières divers	2 098
Divers	41 834
Total	5 297 410

3.10. Comptes de régularisation

3.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont toutes relatives à des charges d'exploitation

3.10.2. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont tous relatifs à des produits d'exploitation

3.11. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	Quote part de capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffres d'affaires HT
					Brute	Nette					
1 - Filiales (+50% du capital détenu)											
SARL LAYHER FORMATION	FR	7 500	120 901	100,00%	7 500	7 500			7 725		199 175
SARL ECHAFAUDAGE SERVICE	FR	310 000	-164 821	99,99%	302 434	302 434	140 000		-89 691		2 565 929
SCI LAYHER NOISY LE GRAND	FR	18 000	55 752	99,44%	17 900	17 900	70 488		10 056		31 000
LAYHER MAROC ECHAFAUDAGE (a) (c)	MA	*4 699*	*1 715 064*	100,00%	4 561	4 561	2 599 915		*214 485*		*922 561*
LAYHER COTE D'IVOIRE ECHAFAUDAGE (b)	CI	*4 573*	*-919*	100,00%	4 573	4 573	1 698 982		*-11 896*		*504 409*
LCI IMMO (d)	CI	3 050	N/A	100,00%	3 050	3 050	225 004		N/A		N/A
2- Participations (10 à 50% du capital détenu)											
Néant											

(a) conversion indicative 1€ = 10,64 MAD
(b) conversion indicative 1€ = 655,96 FCFA
(c) résultat du dernier exercice écoulé avant impôt sur les bénéfices
(d) Le 1er exercice sera clos le 31 décembre 2021

Toutes les sociétés clôturent leurs exercices au 31 mars à l'exception de LAYHER COTE D'IVOIRE ECHAFAUDAGE et LAYHER NOISY LE GRAND dont la date de clôture est le 31 décembre.

4.1. Chiffre d'affaires de gestion

Le chiffre d'affaires de gestion de l'exercice traduisant le mieux l'activité de l'entreprise de décompose comme suit :

Catégorie	France	Export	Total
Ventes	15 617 697	2 423 718	18 041 415
Location	25 216 266		25 216 266
Cessions	16 394 964	551 733	16 946 697
Produits annexes	9 496 897	89 800	9 586 697
Total	66 725 824	3 065 251	69 791 075

Le chiffre d'affaires de gestion afférent aux cessions est comptabilisé en "Autres produits".

4.2. Investissements d'échafaudages

Les achats d'échafaudages de l'exercice s'élèvent à 26 958 654 €.

Une quote-part de ces achats est affectée à l'activité de location d'échafaudages. Les achats affectés à cette activité sont immobilisés à l'actif du bilan par la comptabilisation d'une production immobilisée pour la somme de 12 514 794 € valorisée au prix moyen unitaire pondéré.

Les achats affectés à l'activité vente s'élèvent à 14 443 860 €.

4.3. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes Saint Honoré SEREG - 140 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS figurant au compte de résultat de l'exercice est de 36 205 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires liés à la certification des comptes : 36 205 € HT
- Honoraires liés aux services autres que la certification des comptes (SACC) : 0 €

4.4. Transferts de charges

Le poste de détaille comme suit :

Catégorie	Montant	Montant
Avantage en nature	105 974	145 262
Remboursement maladie	48 182	67 475
Remboursement formation	51 700	40 834
Remboursement sinistres	96 340	8 170
Remboursement divers	0	0
Refacturations diverses	30 418	73 165
Refacturations filiales	92 183	101 114
Exploitation	424 797	436 020
	Néant	Néant
Financier	0	0
Total	424 797	436 020

4.5. Parties liées

S'agissant des transactions intervenues avec les parties liées, compte tenu de fait que ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché, aucune information supplémentaire n'est à préciser.

4.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :

Catégorie	Montant
Indemnisations s/litiges	4 335
Profits s/créances prescrites	55 299
Profits s/cession immo	39 300
Prov risques divers	563 396
Divers	146
Total produits exceptionnels	662 476
Rappels, amendes et pénalités	2 354
Pertes s/créances prescrites	662
VNC immobilisations cédées	11 314
Provision pour litiges	200 000
Divers	7 268
Total charges exceptionnelles	221 598
Résultat exceptionnel	440 878

4.7. Résultat et impôts sur les bénéfices

Catégorie	Montant
Taux normal - 31 %	
Taux normal - 28%	4 715 569
Taux réduit - 15%	
Plus-values à long terme - 15%	
Concessions de licences - 15%	
Contribution locative - 2,5%	
Résultat fiscal	4 715 569
Crédits d'impôt divers	52 576
Crédits d'impôt	52 576

4.8. Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 % fait ressortir une créance future d'un montant de 92 366 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Catégorie	Montant
C3S et Effort construction	107 881
PIDR et Provision médaille du travail	47 437
Participation	193 233
Total des bases concourant à diminuer la dette future	348 551
	Néant
Total des bases concourant à augmenter la dette future	0
Estimation de la créance future	92 366

5. Autres informations

5.1. Effectif

L'effectif moyen sur l'exercice se décompose comme suit :

Catégorie	Personnel	Dont mis à disposition
Cadres	36	1
Agents de maîtrise et techniciens	42	
Employés	40	
Ouvriers	57	
Total	174	1

5.2. Engagements financiers

Les engagements financiers hors bilan de la société sont les suivants :

Catégorie	Montant
Avals	
Cautions	
Hypothèques	
Effets escomptés non échus	
Autres	
Total des engagements donnés	
Avals	
Cautions	883 674
Autres	
Total des engagements reçus	883 674

6. Identité de la société mère consolidante

LAYHER HOLDING GMBH
GUGLINGEN EISENBACH - Allemagne

7. Evènements postérieurs à la date de clôture

Néant